

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 389 du 15 avril 1952 :

n° 389

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 5 du 01/05/1952

Date de publication  
15 avril 1952

Date du numéro  
1 mai 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Est autorisé à effectuer des travaux supplémentaires le personnel ci-après désigné, en service à l'Imprimerie Administrative : MM. Kobloth (Louis), imprimeur contractuel; Réveillault (Gaston), linotypiste contractuel; Commeau (Louis), linotypiste contractuel ; Mohamed Abdallah Soubaï, compositeur de 12e échelon ; Aouad Mohamed, compositeur de 11e échelon ; Ahmed Mohamed, machiniste de 6e échelon. La présente décision aura effet pour compter du 1er janvier 1952 jusqu'au 31 mars 1952.